



SNUipp-FSU 37

Paul Agard
Secrétaire Départemental à
Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire

A Saint Avertin le 30 septembre 2021

Objet : **EVALUATIONS**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie ;

Nous vous sollicitons sur la question des remontées des évaluations et notamment sur la question de la date des remontées fixée au 1 octobre.

En effet, les textes de cette année indiquent : "Le **portail de saisie des réponses et de restitution des résultats sera ouvert** dès la première semaine de passation des épreuves et **jusqu'au vendredi 1^{er} octobre 2021** »

L'an dernier, les saisies pouvaient se faire entre le 14/09 (début de la passation) et le 09/10.

Nous avons donc 1 semaine de moins pour réaliser ce travail chronophage.

Nous sommes saisis par des collègues qui craignent de ne pas pouvoir réaliser cette somme de travail pour la date du 1^{er} octobre.

Nous vous demandons de permettre aux collègues qui n'auraient pas eu le temps matériel de finir la saisie de maintenir quelques jours supplémentaires l'ouverture du serveur.

Au regard des délais extrêmement réduits, nous ne pourrions accepter que des collègues se voient reprocher un retard alors que nous venons d'effectuer une nouvelle rentrée dans des conditions très complexes et qui demande à nouveau un investissement bien au-delà de nos missions.

En vous priant de croire, M. le DASEN, à notre profond attachement au service public de l'Éducation nationale et à la défense de ses personnels.

Paul Agard

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles P.e.g.c.
18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN 02 47 61 82 91 mail : snu37@snuipp.fr site : <http://37.snuipp.fr>
tél 47 61 82 91 télécopie 47 05 71 75